



Paris, le 27 septembre 2016

Tribune du professeur de philosophie

Juste avant de toucher à sa fin, la dernière tribune s'éloignait de la question qu'elle traitait en abordant une autre laissée en suspens. Comment se formulait donc cette question qu'il s'agit maintenant de reprendre et prolonger ? Voici le texte :

« Comprendre l'égalité à partir de l'égalisation, c'est-à-dire de la standardisation ou de l'uniformisation qu'on l'appelle rationalisation, unification, inclusion ou comme on voudra, cause un mal incalculable lorsqu'elle est appliquée aux êtres humains. Au lieu d'adapter le cursus scolaire à l'intelligence des élèves par respect pour leur différence, celui-ci les contraint à s'aligner sur l'intelligence moyenne pour laquelle il a été établi ».

Une première mise au point s'impose : **l'égalité n'est pas l'identité.**

Deux choses identiques ne sont pas égales précisément parce qu'elles sont identiques. Là où il y a identité, l'égalité n'a pas lieu d'être. Par exemple, « 1 » et « 1 », ou bien « 2+2 » et « 2+2 » sont identiques, non pas égaux. En revanche, « 1+1 » et « 2 », ou bien « 4x4 » et « 16 » ne sont pas identiques, mais égaux. **Pour qu'il y ait égalité, il faut de la différence. S'il n'y a aucune différence, il y a identité.** Autre exemple : la loi du talion. Elle s'énonce : « œil pour œil, dent pour dent ». Ce que tu as fait, tu devras le subir toi-même en contrepartie. Tu m'as donné une gifle, je te donne une gifle. La loi du talion ne laisse aucune place à l'égalité puisque la peine infligée est identique au tort causé.

Une deuxième mise au point s'impose en conséquence : **confondant l'égalité avec l'identité, l'égalitarisme trouve un allié de poids dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (1).**

Son premier article stipule que « **Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits** ». Les déclarer égaux n'a lieu d'être que parce que les êtres humains ne sont pas identiques. Mais les mettant ainsi sur le même pied, la Déclaration passe confusément de l'égalité entre eux à celle de leurs droits. Elle parle de « **droits égaux** », mais confond l'égalité avec l'identité. Car les droits dont bénéficient les êtres humains ne sont pas différents pour chaque être humain, ni même semblables ou dissemblables, mais identiques. Éclairons cela avec un exemple.

(1) Celle de l'ONU, du 10 décembre 1948.

Quand l'article 16 déclare : « *À partir de l'âge nubile, l'homme et la femme, sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, (...) ont des droits égaux au regard du mariage, durant le mariage et lors de sa dissolution* », il signifie qu'il n'y a aucune différence, non pas entre l'homme et la femme, mais entre leurs droits. Or, nous avons vu que là où il n'y a pas de différence, aucune égalité ne peut trouver place. Les droits de l'homme n'étant pas différents pour chaque homme pourtant différent de chaque autre homme, c'est une erreur de dire que leurs droits sont égaux. **L'égalité des droits telle que déclarée n'est pas du tout une égalité, mais une identité.** Bref, que les hommes soient déclarés égaux en droits suppose qu'ils ne le sont pas hors de ces droits, mais dans la mesure où ces droits sont identiques, la confusion s'installe au point d'ouvrir grand la porte à **l'égalitarisme traitant les êtres humains comme s'ils étaient identiques et non pas égaux.**

Ce n'est pas tout. **La confusion s'accroît du fait de l'autre usage du mot « identité »** qui lui est intimement lié, celui qui attribue à chacun une identité officiellement certifiée par la carte d'identité. S'impose donc ici une troisième mise au point quant à cette identité que l'on présuppose toujours déjà propre à chacun. Cette troisième mise au point aborde une question ne faisant plus du tout question depuis si longtemps que s'y aventurer demande un développement beaucoup plus long que pour les deux mises au points précédentes.

Que j'aie une identité, comme tout un chacun, voilà qui ne fait absolument aucun doute. Je suis identique à moi-même tant que je vis - et même peut-être après ma mort - m'a-t-on appris depuis mon enfance. Mon corps est à moi m'a-t-on aussi répété pour me faire comprendre que nul n'a le droit de lui faire du bien ou du mal sans mon consentement. **Moi ? Qui moi ?** Moi : non pas mon corps puisqu'il m'appartient, mais la conscience ou l'âme que *je suis*, et non que *j'ai*, car alors qui *serait* ce moi qui *aurait* un corps et une conscience ou une âme ? Je suis une conscience ou une âme et les autres êtres humains aussi, à égalité avec moi, car les consciences ou âmes, si elles sont belles et bien toutes des consciences ou des âmes, ne sont cependant pas identiques, mais toutes différentes. Si mon corps change, mon âme reste identique à elle-même. Je suis identique à moi-même et le suis invariablement. Mon identité, c'est mon âme ou ma conscience qui ne change pas. **La philosophie a cependant récemment modifié cette approche de l'identité de chacun. Elle est arrivée à montrer, renversant la perspective, que je suis un corps doué de conscience plus qu'une conscience propriétaire d'un corps.**

Cela permet de ne pas nier les changements qui atteignent l'âme elle-même tout en maintenant l'identité génétique de chacun. Cette modification d'importance n'a pourtant pas d'incidence sur notre propos. Mentionnons-la simplement pour nous épargner les critiques pointues qui seraient d'ailleurs justifiées. Cherchons plutôt à regarder les choses en face : **contrairement à ce que l'on présuppose, je ne suis pas identique à moi-même et encore moins immuablement.** Ce n'est pas parce qu'on fait comme si c'était vrai depuis des siècles et que la génétique permet de nous identifier en toute exactitude que cela n'est pas un présupposé. Pourquoi le présuppose-t-on alors ?

Avant de répondre, il faut d'abord ne pas quitter le terrain de l'expérience pour ainsi dire nue, naïve, native ou première et n'ayant donc pas encore été moulée par l'habitude. En ce cas, en effet, il devient clair que je ne reste jamais identique à moi-

même, c'est-à-dire inchangé. Bien au contraire, je change et change même de jour en jour. Et si je change, je ne peux pas être identique. Pourtant, je reste bien le même. Entre moi enfant et moi adulte, il y a eu bien des changements et donc non pas identité, puisqu'il y a eu changement, mais plutôt, disons-le suivant la suggestion de François Féder : mêmété. **La mêmété et l'identité font deux (2).**

Le rapport que j'ai à moi-même change, lui aussi. Je ne me vois pas pareil, c'est-à-dire identiquement, à dix ans et à quarante. **Et il est également clair que je ne suis plus pareil, tout en étant le même.** Ainsi en va-t-il aussi relativement aux autres. Ils ne sont pas identiques à eux-mêmes pour eux-mêmes, c'est-à-dire à leurs propres yeux, mais également pour moi ou à mes yeux. J'ai changé et eux aussi ont changé. Y a-t-il cependant quelque chose qui ne change pas en moi et en eux ? Oui, dit la philosophie et les philosophes voyant l'identité et la mêmété comme deux synonymes nommant une seule et unique chose. Non, dit l'expérience sans prévention, c'est-à-dire l'expérience qui revient à l'origine, en deçà de la philosophie, pour regarder à neuf. **Tout change sans cesse. Mais alors, où trouver ce qui ne change pas s'inquiète qui n'a pas le courage ou l'honnêteté du regard neuf ? Nulle part. Et l'on invente alors artificiellement l'identité qui sauve de l'écoulement perpétuel : l'identité n'est pas de ce monde, mais d'un autre monde, stable, invariable, immuable, et donc meilleur, plus vrai, plus présent, que celui où nous nous retrouvons pour un temps.** L'identité et l'éternité au-delà du temps où tout change vont de pair. Voilà l'origine du présupposé : le désir d'identité et d'éternité qu'engendre l'inquiétude, pour ne pas dire l'angoisse, d'être pris dans un mouvement emportant tout avec lui. Qu'il soit revenu à Martin Heidegger, au XXème siècle, de penser ce mouvement d'une manière si radicalement neuve qu'il n'engendre plus ce désir d'identité, ni d'éternité, mais invite à y faire face de manière toujours plus pensante, résolue, riche et approfondie, ce n'est pas le lieu, ici, d'en parler. Disons qu'à regarder les choses avec simplicité, sans fard ni prévention, tout change sans cesse. **Tout change sans cesse, oui, mais tout reste le même. Insistons : tout reste le même (3) et non pas identique. La mêmété et l'identité font deux.**

Quelle différence alors ? Lisant les plus célèbres *Fables* de La Fontaine à cinq ans et les relisant à trente, je ne les lis plus de manière identique. Il n'est pas difficile d'en convenir. J'ai changé et, de ce fait, j'y entends ce que je n'y entendais pas, comme je n'y entends plus tout à fait ce que j'y entendais alors. Je ne suis plus pareil à ce que j'étais. Mais, soyons honnête : l'œuvre, elle aussi, a changé. Car, regardons, là aussi, sans prévention, l'œuvre n'est rien d'autre que le rapport que j'ai à elle quand je la lis. Que sont les *Fables* de La Fontaine réunies dans un livre relié en cuir et posé sur le rayon de ma bibliothèque au milieu d'autres livres que je ne lis jamais ? Rien du tout. Elles n'existent pas. Une œuvre n'existe que dans la mesure où elle est lue, par moi ou tout autre. Elle change à chaque lecture, que cette lecture soit la mienne ou celle d'un autre. Elle n'est donc pas identique bien qu'elle reste la même. Plus exactement : elle redevient la même au fur et mesure de la lecture tout en changeant peu ou beaucoup selon la fraîcheur de cette lecture renouvelée. Ainsi en va-t-il pour tout. Pour un morceau de musique peut-être plus évidemment encore. S'il

(2) François Féder, *Le Ménon, quatre cours, Lettrage, 2011, p. 372.*

(3) *Plus exactement : tout ne cesse de devenir ou redevenir le même.*

n'est pas joué, il n'existe pas. **De la même manière, les êtres humains sont toujours différents.** « **Toujours** », expliquait François Féder, doit s'entendre au sens propre : « **tous les jours** », autrement dit, à chaque fois. « Chaque jour, le soleil est neuf », disait pour sa part Héraclite, un penseur grec antérieur à Socrate. Et René Char, poète français du XXème siècle, comme en écho : « L'acte est vierge, même répété ». **Les êtres humains n'ont pas d'identité, rien n'est identique en eux. Et même entre eux, rien n'est identique. Il n'y a pas d'identité dans les rapports humains, il n'y a que des différences.**

Puisqu'il n'y a que des différences, il y a bel et bien lieu d'instituer l'égalité. Aucune communauté ne saurait être authentique, ni durable sans elle. Mais il faut qu'elle soit bien comprise. Ce qui demande un effort, au moins. Aristote, approchant la justice comme égalité, au livre V de l'*Éthique à Nicomaque* particulièrement, a déjà clarifié ce point. Entre des personnes égales, dit-il, il est juste que les biens à répartir le soient de manière égale, tandis qu'entre des personnes inégales, il est juste que les biens à répartir le soient de manière tout aussi inégale. Cela peut paraître bizarre au premier coup d'œil où ne se voit peut-être pas que, dans les deux cas, **l'égalité est proportionnelle : qui mérite plus doit avoir plus que celui qui mérite moins** (4). Mérite plus la médaille d'or, le premier à la course que le second et le troisième. Mérite plus d'obtenir le baccalauréat, l'élève dont les résultats sont bons que celui dont les résultats sont mauvais. Mérite plus une lourde peine, l'auteur d'un crime que l'auteur d'un délit. **Et l'injustice apparaît toujours dès que cette égalité proportionnelle n'est pas respectée.**

L'éducation nationale actuelle est obsédée par l'égalité pour tous, mais elle entend l'égalité de travers jusqu'à viser le même niveau pour tous, c'est-à-dire non pas un niveau égal, comme elle prétend pourtant (à son insu ou non), mais identique. Du coup, elle nivelle, aplanit, uniformise, rationalise, standardise, équarrit, sans encore aller comme Procuste jusqu'à mutiler ceux qui, trop grands ou trop petits, n'entrent pas dans le cadre ainsi défini. Avec l'accord des syndicats, des parents et des enfants aujourd'hui inquiets de leur avenir, l'enseignement vise à former, conformer, formater les élèves pour qu'ils trouvent place dans la vie active où chacun est réduit à n'être qu'un membre anonyme, une pièce remplaçable d'un gigantesque dispositif social déjà quasiment mondial. L'objectif est de produire des êtres humains conformes à un idéal d'humanité d'avance compris comme indiscutable et de tuer dans l'œuf tout être humain non conforme, qu'il le soit par excès ou par défaut.

L'égalité est prise pour fin alors qu'elle est une condition. Sans cette condition, les différences n'apparaissent pas comme différences à déployer, mais comme inégalités à effacer. D'où l'ambition de réduire les inégalités sociales et culturelles, comme on le martèle sans bien y penser. Disons-le tout de go :

(4) Il faudrait prendre le temps d'explicitier le sens de la pensée d'Aristote qui n'emploie pas le mot latin meritum ayant donné « mérite » en français, mais le mot grec ἄξιος qui ouvre une autre perspective. Pour nous, le mérite dépend de l'effort fourni ou de la peine dépensée en vue d'obtenir le résultat escompté, si bien qu'un élève pour qui l'obtention d'un diplôme ne demande aucun effort paraîtra toujours moins méritant que celui pour qui le même diplôme en demande beaucoup. Les exemples choisis sont précisément décrits de manière à permettre l'approche de sa pensée à lui.

ce qui, ici, se trouve plus profondément menacé, est l'aptitude à se renouveler, à accepter la remise en question, à faire face à ce qui échappe à toute prévision, à toute programmation, à toute maîtrise et à tout calcul. Si, par l'enseignement, tous sont en effet formés conformément à une forme préjugée idéale, les défauts ou excès imprévus passent pour simples accidents de parcours ne remettant pas en cause la formation elle-même. **Or, l'éducation n'a pas à viser l'égalité pour tous, à former les élèves selon le modèle d'un idéal préconçu, mais à laisser à chacun, l'égalité étant bien comprise, la faculté de se reconnaître soi-même, indépendamment de tout modèle imposé.** La « *transition éducative* » © chère à Laurent Dupuis propose de donner enfin place à une telle reconnaissance et permettre ainsi favorablement à chacun, d'être celui qu'il a à être en l'apprenant.

Éric Solot,
Membre du Comité Ethique & Scientifique
et du Comité de Gestion de la Fondation